

AU PUBLIC

Ceci n'est pas une défense de l'Association des Citoyens de Montréal contre ceux qui la combattent ouvertement ou dans l'ombre, mais un simple exposé de faits qui permettra au public libre et juste de discerner de quel côté sont ses amis véritables.

Et d'abord, posons-nous cette question:

Quels sont ceux qui sont les plus acharnés à combattre l'Association des Citoyens de Montréal et à la charger de tous les péchés d'Israël?

Nous avons:

1° Tous les échevins chassés de l'Hôtel-de-Ville après l'enquête Cannon.

2° Certains contracteurs qui, de connivence avec certains de ces échevins malhonnêtes, pillaient le trésor public.

3° Tous les vendeurs de places dont on a aboli le trafic odieux depuis l'avènement du nouveau régime.

4° Tous les "boss" de quartiers qui spéculaient sur les places dont ils disposaient et qui ne peuvent plus maintenant extorquer l'argent et le vote des ouvriers de la corporation qui étaient autrefois pratiquement leurs esclaves.

L'oeuvre des mécontents.

L'oeuvre de ces mécontents a été inique. Sentant qu'ils ne pouvaient vaincre les éléments forts et honnêtes qui s'étaient groupés pour les combattre, ils ont inauguré une campagne de dénigrement, traînant dans la boue et dans le mensonge les noms de nos citoyens les plus respectables, et, avec un cynisme sans nom, ils ont affiché un faux patriotisme avec lequel ils ont exploité et exploitent encore le sentiment des masses.

Jusqu'ici, aucune des personnes insultées et vilipendées d'une façon ignominieuse par certain journal à la solde de contracteurs déçus et pleurant la ruine de leur système de spoliation et de pillage des deniers publics, n'a cru nécessaire d'élever la voix pour se défendre. Aujourd'hui, c'est à la voix du peuple de les venger en attendant que demain les tribunaux confondent leurs détracteurs.

Ce qu'est l'Association.

L'Association n'est pas une société fermée. Elle n'exclut personne de ses rangs. Tous les citoyens de Montréal, quelles que soient leur race, leur langue, leur religion, leur origine, peuvent en faire partie.

Son but est simple, si simple que souvent beaucoup de ses membres lui ont reproché de ne pas intervenir dans bien des questions d'intérêt public. Son but est d'empêcher la corruption, le péculat, le vol de s'implanter et de régner à l'Hôtel-de-Ville.

Ses moyens d'action pour cela sont encore plus simples. Elle veille à ce que ceux qui sont chargés d'administrer la chose publique ne s'écartent pas du droit chemin. Elle veille à ce que ceux qui briguent les suffrages du peuple soient des citoyens honnêtes, intègres et respectés.

Est-ce un crime que d'avoir un tel programme d'action? Est-ce un crime que de se dévouer ainsi à la chose publique?

Nous laissons la réponse à tous ceux qui attaquent l'Association avec le plus d'acharnement. La réponse des autres nous est si bien connue d'avance qu'elle nous encourage aujourd'hui plus fortement que jamais à revendiquer leurs droits et à les défendre.

Un défi.

L'Association des Citoyens de Montréal met ses détracteurs au défi de prouver:

1° Que son influence ait jamais été mise au profit d'intérêts particuliers.

2° Que son intervention dans le rouage des affaires municipales ait eu un autre but que celui de l'amélioration de l'administration publique pour le plus grand bien des citoyens de Montréal.

3° Qu'un seul citoyen de la ville de Montréal se soit vu refuser son concours quand il s'est agi de questions où l'intérêt général était en jeu.

L'Association s'est prononcée en faveur de plusieurs questions d'intérêt public en plusieurs circonstances.

Elle a, d'un autre côté, combattu des projets qui lui semblaient dangereux pour l'avenir et le progrès de la ville.

Elle a appuyé de son influence les projets suivants.

Abolition de la qualification foncière.

Taxe locale des pavages, pas celle que la Législature a donné à la ville, mais le projet primitif de l'Association Immobilière, qui rendait cette taxe juste et équitable.

Enfouissement des fils sous terre.

Système de filtration de l'eau.

Abolition des barrières de péage.

Tramways souterrains et autres mesures d'intérêt général.

Elle a combattu avec toute la vigueur possible:

Le bill des tramways qui enlevait à Montréal son autonomie et le droit de disposer de ses rues selon le désir de ses citoyens.

Toutes les tentatives faites pour paralyser le travail du Bureau des Commissaires en lui retranchant les pouvoirs nécessaires à son bon fonctionnement.

D'une façon générale, elle a veillé à ce qu'aucune loi, aucun règlement préjudiciable aux intérêts généraux des citoyens ne fussent sanctionnés.

Aujourd'hui.

Aujourd'hui ce n'est pas à M. Godfrey que les contracteurs désabusés, que les échevins déçus, que les hoodlers de tous genres font la lutte, c'est à l'Association des Citoyens. Personne ne reproche à M. Godfrey d'être un homme capable, honnête, intègre. Au contraire, tous les citoyens sont d'opinion qu'il sera un digne remplaçant de M. Wanklyn.

Examinez les raisons de ceux qui vous demandent de voter contre M. Godfrey. Elles sont toutes basées sur l'intérêt personnel, sur la déception, sur l'idée d'assouvir une vengeance.

Elles viennent soit des hoodlers, soit de la clique des 23 et sont mises à jour par un journal dominical qui défie la justice et attaque tous ceux qui ne s'abaissent pas à son niveau.

En écrasant l'Association, c'est le peuple lui-même que ces gens veulent écraser. C'est le verdict populaire et éloquent de 1910 qu'ils veulent renverser, c'est le germe de la corruption, du vol, et du péculat qu'ils veulent inoculer de nouveau à notre administration municipale.

Il suffit de réfléchir un instant pour se convaincre des intentions de toute la bande.

Le peuple ne les approuvera pas, parce que, malgré tout, le peuple est honnête et qu'un jour ou l'autre, il ne manquera pas de reconnaître où sont ses véritables amis.

ASSOCIATION DES CITOYENS DE MONTRÉAL.